



VIVRE ET HABITER EN NORMANDIE

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU COTENTIN

BUREAU

Séance du 18 Mars 2024

DÉLIBÉRATION : B-24/003

BILAN SUR LES OBJECTIFS 2023 DE LA DIRECTRICE GENERALE

En application de l'article R421-20 du CCH, le Conseil d'Administration a fixé, par délibération n°C-23/001 du 9 Mars 2023, les objectifs et indicateurs permettant de déterminer la part variable de la rémunération de la Directrice Générale.

Ceux-ci sont rappelés ci-dessous avec les résultats obtenus :

1- ADAPTER LE PLAN STRATEGIQUE DE PATRIMOINE A L'URGENCE CLIMATIQUE ET ENERGETIQUE

- Suivi des DPE pour préparer le PSP
- Recrutement d'un Responsable Stratégie Développement Durable (SAC)
- Participation à la promotion Climat pour 2024
- Lettre d'engagement pour le Pacte FIBOIS en 2024

2- PROSPECTER SUR DES NOUVELLES FORMES D'HABITAT

- Travailler sur des petits collectifs dans le cadre du programme des petites villes de demain (PPVD) et du zéro artificialisation nette (ZAN) avec des matériaux en bois (RE 2020 avec un nouveau seuil en 2025)
- Etudier la réhabilitation d'appartements destinés à la colocation pour les jeunes
- S'engager progressivement vers la RE 2020, seuil 2025-2028

3- OPTIMISER L'ORGANISATION DE L'OFFICE ET CONSOLIDER LES EFFECTIFS

- Organisation de séminaires sur les valeurs de Presqu'Île Habitat
- Formation des Managers
- Travail sur la cohésion des équipes
- Recrutement d'un Responsable de la Relation Client
- Recrutement d'un Technicien d'Opération du Patrimoine
- Recrutement d'un Responsable Administratif et Financier
- Recrutement d'une chargée de communication
- Organisation de la journée d'Animation pour l'ensemble des salariés
- Organisation d'un pot d'entreprise pour les fêtes de fin d'année



L'an deux mille vingt-trois, le 18 Mars 2024 à 10h30, les membres du Bureau de Presqu'île Habitat - Office Public de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération Le Cotentin - se sont réunis sur convocation du Président adressée à chacun d'eux le 21 Février 2024.

ÉTAIENT PRÉSENT(E) S :

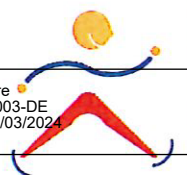
- ☞ M. LEPOITTEVIN, M. DELMAZURE
- ☞ Mme GRUNEWALD, Mme MARWAN

ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S:

- ☞ M. FAGNEN
- ☞ M. LEQUILBEC
- ☞ Mme BONNEMAINS (MANDATAIRE : Mme GRUNEWALD)

À TITRE CONSULTATIF :


- ☞ Mme PETIT, Directrice Générale
- ☞ Mme JOURDAN, Directrice Administrative et Financière
- ☞ M. GUENNOC, Responsable de l'Administration Générale et Marchés
- ☞ Mme BOUCEY, Assistante Administrative et Juridique



Le Bureau constate que l'ensemble des objectifs fixés à la Directrice Générale pour l'obtention de la part variable de rémunération ont été atteints pour l'année 2023.

Fait à Cherbourg-En-Cotentin, le 18 Mars 2024

Copie certifiée conforme
Directrice Générale



Office Public
PRESQU'ÎLE
HABITAT
de l'Habitat
Patricia PETIT

LE PRÉSIDENT



Office Public
PRESQU'ÎLE
HABITAT
Gilbert LEPOITTEVIN

Publié sur notre site Internet le 19 mars 2024

Accusé de réception en préfecture
050-275000016-20240318-B24-003-DE
Date de réception préfecture : 18/03/2024



VIVRE ET HABITER EN NORMANDIE

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU COTENTIN

BUREAU

Séance du 18 Mars 2024

DÉLIBÉRATION : B-24/004

PROTOCOLE D'ACCORD FONCIER ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LE COTENTIN, LA VILLE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN ET PRESQU'ÎLE HABITAT - LE QUARTIER « LES FOURCHES - CHARCOT SPANEL »

Le Quartier « Les Fourches - Charcot Spanel » est un des trois quartiers prioritaires de l'Agglomération du Cotentin. Il est situé sur la Commune de Cherbourg-en-Cotentin ; il a été retenu en 2015 dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain.

Dans le cadre du protocole de préfiguration signé en avril 2016 avec l'ANRU et les partenaires, la définition du projet urbain a fait l'objet d'une étude de programmation urbaine menée entre 2017 et 2019, sous maîtrise d'ouvrage de l'Agglomération.

Le projet urbain vise à :

- Renforcer l'attractivité résidentielle du quartier,
- Ouvrir le quartier sur les centres historiques de Cherbourg-en-Cotentin et d'Equeurdreville-Hainneville,
- Créer des espaces publics qualitatifs et des cheminements piétons pour améliorer la circulation à l'intérieur du quartier,
- Renforcer les synergies avec les grands équipements qui l'entourent (Parc René Lebas, équipements scolaires et sportifs...),
- Valoriser le patrimoine végétal et le lien avec les Vallons.

La concrétisation du projet urbain conduit à la cession d'emprises foncières appartenant actuellement à Presqu'île Habitat. Ces emprises sont destinées à la réalisation d'espaces publics et voiries par la collectivité, et l'aménagement d'une liaison piétonne entre la résidence Charcot Spanel et la Cité Girard.

Les emprises foncières à céder par Presqu'île Habitat à la Ville de Cherbourg-en-Cotentin représentent une surface d'environ 5 745 m². Presqu'île Habitat conserve la partie bâtie et ses abords immédiats.

Ces emprises feront l'objet de cessions gratuites, car elles sont acquises en vue de son intégration dans le domaine public communal et de la conservation de leur usage d'espaces communs et le maintien de la prise en charge de son entretien par la collectivité.



L'an deux mille vingt-trois, le 18 Mars 2024 à 10h30, les membres du Bureau de Presqu'île Habitat - Office Public de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération Le Cotentin - se sont réunis sur convocation du Président adressée à chacun d'eux le 21 Février 2024.

ÉTAIENT PRÉSENT(E) S :

- ☞ M. LEPOITTEVIN, M. DELMAZURE
- ☞ Mme GRUNEWALD, Mme MARWAN

ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S:

- ☞ M. FAGNEN
- ☞ M. LEQUILBEC
- ☞ Mme BONNEMAINS (MANDATAIRE : Mme GRUNEWALD)

À TITRE CONSULTATIF :

- ☞ Mme PETIT, Directrice Générale
- ☞ Mme JOURDAN, Directrice Administrative et Financière
- ☞ M. GUENNOC, Responsable de l'Administration Générale et Marchés
- ☞ Mme BOUCEY, Assistante Administrative et Juridique




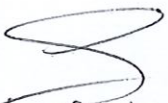
A cet effet, il a été convenu de signer un protocole d'accord foncier tripartite entre la Ville, la Communauté d'agglomération du Cotentin et Presqu'Île Habitat pour l'opération de transformation du futur Quartier des Horizons.

Conformément à l'Article L451-5 du Code de la Construction et de l'Habitation, cette cession ne pourra avoir lieu qu'après avis des Domaines, autorité compétente de l'Etat en la matière.

Le présent protocole est présenté aux membres du Bureau.

Le Bureau autorise la Directrice Générale à signer ce protocole d'accord foncier, après l'obtention de l'avis des Domaines sur la cession envisagée.

Fait à Cherbourg-En-Cotentin, le 18 Mars 2024

Copie certifiée conforme
Directrice Générale


Fabrice PETIT


LE PRÉSIDENT

Gilbert LEPOITTEVIN

Publié sur notre site Internet le 19 mars 2024

Accusé de réception en préfecture
050-275000016-20240318-B-24-004-DE
Date de réception préfecture : 18/03/2024



VIVRE ET HABITER EN NORMANDIE

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU COTENTIN

BUREAU

Séance du 18 mars 2024

DÉLIBÉRATION : B-24/005

CHERBOURG-EN-COTENTIN- CARNOT BASSINS- ACQUISITION DE 30
LOGEMENTS EN VEFA- CLOTURE FINANCIERE

En séance du 04 mars 2020, le Bureau a autorisé le Directeur Général à signer le programme d'acquisition en VEFA de 30 logements ce projet a été confié à EIFFAGE Construction :

- 9 logements PLAI
- 21 logements PLUS

Le décompte définitif de cette opération s'établit comme suit :

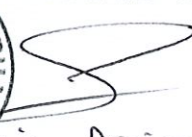
- › Le coût de l'opération s'élève à 3 594 455.39 euros TTC. Le détail du financement figure en annexe.
- › Le total de surface utile est de 1 743.91 m².

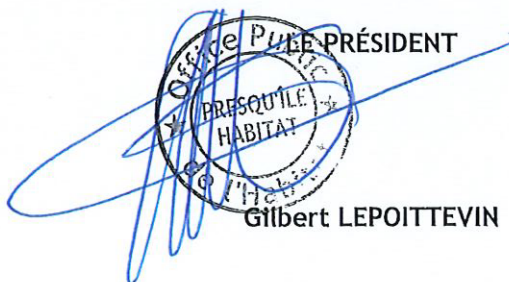
Conformément à la convention passée avec l'Etat, le prix du loyer annuel au m² de surface utile a été fixé comme suit à la livraison :

- 6.07 € / m² pour les logements collectifs PLUS.
- 5.39 € / m² pour les logements collectifs PLAI.

Le Bureau approuve la clôture financière telle qu'elle est présentée.

Fait à Cherbourg-En-Cotentin, le 18 mars 2024

Copie certifiée conforme
La Directrice Générale

Fabrice PETIT


Office Public de l'Habitat
PRESQU'ÎLE
HABITAT
Gilbert LEPOITTEVIN



L'an deux mille vingt-trois, le 18 Mars 2024 à 10h30, les membres du Bureau de Presqu'île Habitat - Office Public de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération Le Cotentin - se sont réunis sur convocation du Président adressée à chacun d'eux le 21 Février 2024.

ÉTAIENT PRÉSENT(E) S :

- ☞ M. LEPOITTEVIN, M. DELMAZURE
- ☞ Mme GRUNEWALD, Mme MARWAN

ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S:

- ☞ M. FAGNEN
- ☞ M. LEQUILBEC
- ☞ Mme BONNEMAINS (MANDATAIRE : Mme GRUNEWALD)

À TITRE CONSULTATIF :

- ☞ Mme PETIT, Directrice Générale
- ☞ Mme JOURDAN, Directrice Administrative et Financière
- ☞ M. GUENNOC, Responsable de l'Administration Générale et Marchés
- ☞ Mme BOUCEY, Assistante Administrative et Juridique





VIVRE ET HABITER EN NORMANDIE

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU COTENTIN

BUREAU

Séance du 18 mars 2024

DÉLIBÉRATION : B-24/006

CHERBOURG-EN-COTENTIN- REHABILITATION CITE DU CASINO -
CLÔTURE FINANCIERE

En séance du 28 août 2019, le Bureau a autorisé le Directeur Général à signer le programme de construction de réhabilitation Energétique Cité du Casino.

Le décompte définitif de cette opération s'établit comme suit :

- › Le coût de l'opération s'élève à 4 390 931.22 euros TTC. Le détail du financement figure en annexe.

Le Bureau approuve la clôture financière telle qu'elle est présentée.

Fait à Cherbourg-En-Cotentin, le 18 mars 2024

Copie certifiée conforme

La Directrice Générale

Patricia PEIT

Gilbert LEPOITTEVIN



Bureau

Séance du 18 Mars 2024

L'an deux mille vingt-trois, le 18 Mars 2024 à 10h30, les membres du Bureau de Presqu'île Habitat - Office Public de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération Le Cotentin - se sont réunis sur convocation du Président adressée à chacun d'eux le 21 Février 2024.

ÉTAIENT PRÉSENT(E) S :

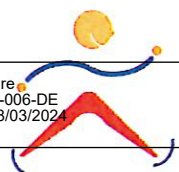
- ☞ M. LEPOITTEVIN, M. DELMAZURE
- ☞ Mme GRUNEWALD, Mme MARWAN

ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S:

- ☞ M. FAGNEN
- ☞ M. LEQUILBEC
- ☞ Mme BONNEMAINS (MANDATAIRE : Mme GRUNEWALD)

À TITRE CONSULTATIF :

- ☞ Mme PETIT, Directrice Générale
- ☞ Mme JOURDAN, Directrice Administrative et Financière
- ☞ M. GUENNOG, Responsable de l'Administration Générale et Marchés
- ☞ Mme BOUCEY, Assistante Administrative et Juridique





VH
NS
VIVRE ET HABITER EN NORMANDIE

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU COTENTIN

BUREAU

Séance du 18 mars 2024

DÉLIBÉRATION : B-24/007

CHERBOURG-EN-COTENTIN- REHABILITATION RESIDENCE BREXCOURT
- CLÔTURE FINANCIERE

En séance du 23 septembre 2019, le Bureau a autorisé le Directeur Général à signer le programme de réhabilitation de 141 logements à la Résidence Brécourt

Le décompte définitif de cette opération s'établit comme suit :

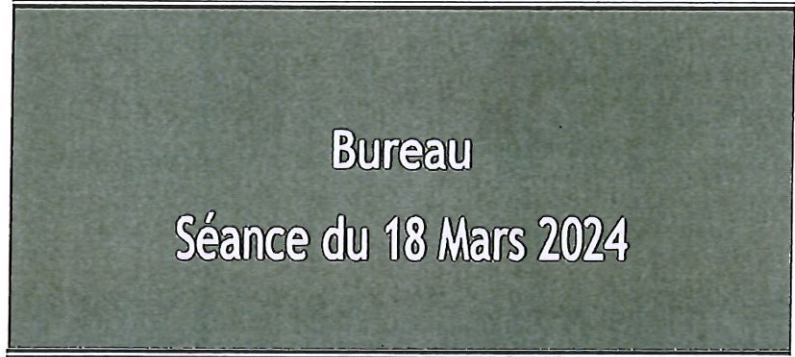
- › Le coût de l'opération s'élève à 1 586 064.04 euros TTC. Le détail du financement figure en annexe.

Le Bureau approuve la clôture financière telle qu'elle est présentée.

Fait à Cherbourg-En-Cotentin, le 18 mars 2024

Copie certifiée conforme
Directrice Générale
Fabrice PENT

LE PRÉSIDENT
Gilbert LEPOITTEVIN



L'an deux mille vingt-trois, le 18 Mars 2024 à 10h30, les membres du Bureau de Presqu'île Habitat - Office Public de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération Le Cotentin - se sont réunis sur convocation du Président adressée à chacun d'eux le 21 Février 2024.

ÉTAIENT PRÉSENT(E) S :

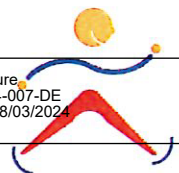
- ☞ M. LEPOITTEVIN, M. DELMAZURE
- ☞ Mme GRUNEWALD, Mme MARWAN

ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S:

- ☞ M. FAGNEN
- ☞ M. LEQUILBEC
- ☞ Mme BONNEMAINS (MANDATAIRE : Mme GRUNEWALD)

À TITRE CONSULTATIF :

- ☞ Mme PETIT, Directrice Générale
- ☞ Mme JOURDAN, Directrice Administrative et Financière
- ☞ M. GUENNOC, Responsable de l'Administration Générale et Marchés
- ☞ Mme BOUCEY, Assistante Administrative et Juridique





VIVRE ET HABITER EN NORMANDIE

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU COTENTIN

BUREAU

Séance du 18 mars 2024

DÉLIBÉRATION : B-24/008

CHERBOURG-EN-COTENTIN- REHABILITATION RESIDENCE LECANU -
CLÔTURE FINANCIERE

En séance du 23 septembre 2019, le Bureau a autorisé le Directeur Général à signer le programme de réhabilitation de 48 logements à la Résidence Lecanu.

Le décompte définitif de cette opération s'établit comme suit :

- › Le coût de l'opération s'élève à 503 994,60 euros TTC. Le détail du financement figure en annexe.

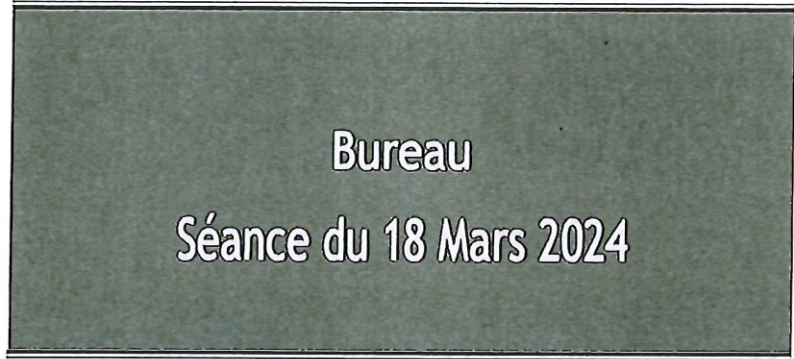
Le Bureau approuve la clôture financière telle qu'elle est présentée.

Fait à Cherbourg-En-Cotentin, le 18 mars 2024

Copie certifiée conforme

Office Public Directeur Générale
Valérie PETIT

LE PRÉSIDENT
Gilbert LEPOITTEVIN



L'an deux mille vingt-trois, le 18 Mars 2024 à 10h30, les membres du Bureau de Presqu'île Habitat - Office Public de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération Le Cotentin - se sont réunis sur convocation du Président adressée à chacun d'eux le 21 Février 2024.

ÉTAIENT PRÉSENT(E) S :

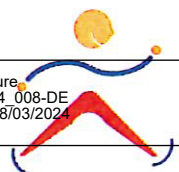
- ☞ M. LEPOITTEVIN, M. DELMAZURE
- ☞ Mme GRUNEWALD, Mme MARWAN

ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S:

- ☞ M. FAGNEN
- ☞ M. LEQUILBEC
- ☞ Mme BONNEMAINS (MANDATAIRE : Mme GRUNEWALD)

À TITRE CONSULTATIF :

- ☞ Mme PETIT, Directrice Générale
- ☞ Mme JOURDAN, Directrice Administrative et Financière
- ☞ M. GUENNOC, Responsable de l'Administration Générale et Marchés
- ☞ Mme BOUCEY, Assistante Administrative et Juridique





OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU COTENTIN

BUREAU

Séance du 18 mars 2024

ANNEXE DÉLIBÉRATION : B-24/008

**CHERBOURG-EN-COTENTIN- REHABILITATION RESIDENCE LECANU -
CLÔTURE FINANCIERE**

DÉPENSES	Prévu	Réalisé	Ecart réalisé - prévu
→ Travaux	465 460.07 €	468 721.31 €	3 261.24 €
→ Honoraires	31 167.93 €	34 847.61 €	3 679.68 €
→ Charges Foncières	€	€	€
→ Divers	600.00 €	425.67 €	130.95 €
→ LASM	€	€	-174.33 €
TOTAL	497 228.00 €	503 994.60 €	6 766.60 €

RECETTES	Prévu	Réalisé	Ecart réalisé - prévu
→ Prêts	348 000.00 €	348 000.00 €	€
→ Subventions	€	€	€
→ Fonds propres	149 228.00 €	155 994.60 €	6 766.60 €
TOTAL	497 228.00 €	503 994.60 €	6 766.60 €



VIVRE ET HABITER EN NORMANDIE

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU COTENTIN

BUREAU

Séance du 18 mars 2024

DÉLIBÉRATION : B-24/009

CHERBOURG-EN-COTENTIN CITE COLONIALE-PHASE II- ACQUISITION
EN VEFA DE 26 LOGEMENTS COLLECTIFS - CLÔTURE FINANCIERE

En séance du 23 avril 2018, le Bureau a autorisé le Directeur Général à signer le programme d'acquisition en VEFA de 23 logements collectifs.

Le décompte définitif de cette opération s'établit comme suit :

- › Le coût de l'opération s'élève à 3 610 954.88 euros TTC. Le détail du financement figure en annexe.
- › Le total de surface utile est de 1 822.90 m².

Conformément à la convention passée avec l'Etat, le prix du loyer annuel au m² de surface utile a été fixé comme suit à la livraison :

- 5.78 € / m² pour les logements collectifs PLUS.
- 5.43 € / m² pour les logements collectifs PLAI.

Le Bureau approuve la clôture financière telle qu'elle est présentée.

Fait à Cherbourg-En-Cotentin, le 18 mars 2024

Copie certifiée conforme



Directrice Générale
Patricia PETIT

[Signature]
LE PRÉSIDENT
PRESQU'ÎLE HABITAT
Gilbert LEPOITTEVIN



L'an deux mille vingt-trois, le 18 Mars 2024 à 10h30, les membres du Bureau de Presqu'île Habitat - Office Public de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération Le Cotentin - se sont réunis sur convocation du Président adressée à chacun d'eux le 21 Février 2024.

ÉTAIENT PRÉSENT(E) S :

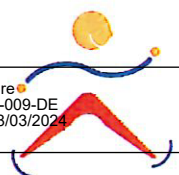
- ☞ M. LEPOITTEVIN, M. DELMAZURE
- ☞ Mme GRUNEWALD, Mme MARWAN

ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S:

- ☞ M. FAGNEN
- ☞ M. LEQUILBEC
- ☞ Mme BONNEMAINS (MANDATAIRE : Mme GRUNEWALD)

À TITRE CONSULTATIF :

- ☞ Mme PETIT, Directrice Générale
- ☞ Mme JOURDAN, Directrice Administrative et Financière
- ☞ M. GUENNOC, Responsable de l'Administration Générale et Marchés
- ☞ Mme BOUCEY, Assistante Administrative et Juridique





VIVRE ET HABITER EN NORMANDIE

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU COTENTIN

BUREAU

Séance du 18 mars 2024

DÉLIBÉRATION : B-24/010

CHERBOURG-EN-COTENTIN - CITE COLONIALE PHASE II - 7
LOGEMENTS INDIVIDUELLES EN VEFA - CLÔTURE FINANCIERE

En séance du 08 juillet 2021, le Bureau a autorisé le Directeur Général à signer le programme d'acquisition de 7 maisons individuelles en VEFA.

Le décompte définitif de cette opération s'établit comme suit :

- › Le coût de l'opération s'élève à 1 253 305.73 euros TTC. Le détail du financement figure en annexe.
- › Le total de surface utile est de 619.71 m².

Conformément à la convention passée avec l'Etat, le prix du loyer annuel au m² de surface utile a été fixé comme suit à la livraison :

- 5.67 € / m² pour les logements individuels PLUS.
- 8.15 € / m² pour les logements individuels PLS

Le Bureau approuve la clôture financière telle qu'elle est présentée.

Fait à Cherbourg-En-Cotentin, le 18 mars 2024

Copie certifiée conforme
La Directrice Générale
Fabricia PETIT

Gilbert LEPOITTEVIN



L'an deux mille vingt-trois, le 18 Mars 2024 à 10h30, les membres du Bureau de Presqu'île Habitat - Office Public de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération Le Cotentin - se sont réunis sur convocation du Président adressée à chacun d'eux le 21 Février 2024.

ÉTAIENT PRÉSENT(E) S :

- ☞ M. LEPOITTEVIN, M. DELMAZURE
- ☞ Mme GRUNEWALD, Mme MARWAN

ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S:

- ☞ M. FAGNEN
- ☞ M. LEQUILBEC
- ☞ Mme BONNEMAINS (MANDATAIRE : Mme GRUNEWALD)

À TITRE CONSULTATIF :

- ☞ Mme PETIT, Directrice Générale
- ☞ Mme JOURDAN, Directrice Administrative et Financière
- ☞ M. GUENNOG, Responsable de l'Administration Générale et Marchés
- ☞ Mme BOUCEY, Assistante Administrative et Juridique

